

LES 5 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

1

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

AUGMENTE**VOTRE CHANCE DE RÉUSSITE À L'EXAMEN**

74% POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ CONTRE 55% POUR LA FILIÈRE CLASSIQUE.

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PEUT VOUS PERMETTRE**DE RÉDUIRE LE COÛT** DE VOTRE FORMATION

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE EST EN MOYENNE MOINS ONÉREUSE QUE LA FILIÈRE CLASSIQUE.

2

3

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

**DIMINUE VOS RISQUES
D'ACCIDENT**LES JEUNES CONDUCTEURS ISSUS DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
ONT MOINS D'ACCIDENTS QUE CEUX ISSUS DE LA FILIÈRE CLASSIQUE.LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PEUT RÉDUIRE LE PRIXDE NOMBREUSES COMPAGNIES D'ASSURANCE PROPOSENT DES PREMIERS
CONTRATS JEUNES CONDUCTEURS À DES TARIFS AVANTAGEUX. **DE VOTRE
ASSURANCE**

4

5

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

PEUT VOUS PERMETTRE DE RÉDUIRE

LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMISUNIQUEMENT DANS LE CAS DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE,
LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS EST DE 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS.

AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient (Apprentissage anticipé de la conduite, Conduite supervisée, Conduite encadrée) et mettez toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.

VOUS AVEZ 15 ANS ET PLUS*

VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR DU VÉHICULE



VOUS CHOISISSEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN ÉCOLE DE CONDUITE



VOUS DEVEZ

- ✓ AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- ✓ SUIVRE 20H MIN. DE FORMATION PRATIQUE À LA CONDUITE

APRÈS UN RENDEZ-VOUS PRÉALABLE
VOUS COMMENCEZ AU PERMIS B DANS UN PÉRIODE DE PERMIS UN AN AVEC UN ACCOMPAGNATEUR



VOUS AVEZ 2 RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES
LE PREMIER AU BOUT DE 4 À 8 JOURS APRÈS LE DÉBUT APRÈS 1000 KM PRACTIQUES



VOUS RÉUSSISSEZ L'ÉPREUVE PRATIQUE

VOUS AVEZ LE PERMIS !



VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE



VOUS CHOISISSEZ LA CONDUITE SUPERVISÉE

AV-DELA DES HEURES DE FORMATION EN ÉCOLE DE CONDUITE

VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR DU VÉHICULE

VOUS CHOISISSEZ LA CONDUITE SUPERVISÉE

VOUS POUVEZ LA CHOISIR À TOUT MOMENT DE VOTRE FORMATION OU ENCORE APRÈS UN ESSAI À L'ÉPREUVE PRATIQUE.

VOUS DEVEZ

- ✓ AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE.
- ✓ SUIVRE 20H MIN. DE FORMATION PRATIQUE À LA CONDUITE



APRÈS UN RENDEZ-VOUS PRÉALABLE, VOUS CONDUISSEZ AVEC UN ACCOMPAGNATEUR

VOUS RÉUSSISSEZ L'ÉPREUVE PRATIQUE

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL MENANT AUX MÉTIERS DE LA ROUTE : Vous choisissez la **CONDUITE ENCADRÉE**. Vous devez réussir le code de la route et l'épreuve pratique du permis B dans le cadre de votre formation professionnelle. Avec l'autorisation de l'assureur, vous pouvez conduire avec un accompagnateur pendant toute la durée de vos études. Au cours de cette période, vous devez participer à un rendez-vous pédagogique. Dès l'obtention de votre diplôme et sous réserve d'avoir 18 ans, vous obtenez le permis.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



2

ECR DES RECOLLETS
1 BIS AVENUE DE L'URSS
31400 TOULOUSE

2 CB 500 cm³
1 ER6 650 cm³
1 CB 125 cm³
1 PCX125 cm³
2 VISION 50 cm³

**FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CONDUITE
DES DEUX ROUES MOTORISÉS
USAGE DE LA PISTE**

**Formations aux catégories AM, A1, A2, A du permis de conduire
et pour la conduite des véhicules de catégorie L5e.**

Adresse de la formation hors circulation :

Chemin des Cotes de Puech David
31400 TOULOUSE

Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

10 MIN

Partage de la piste de formation :

Nous sommes seuls à utiliser la piste

Capacité d'accueil :

Piste bien exposée (soleil en hiver) permettant une bonne préparation au plateau

Disponibilité de la piste :

L'amplitude horaire de la piste est de 8h à 20h tous les jours